

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00438

Numéro SIREN : 450 329 958

Nom ou dénomination : A.G.E.

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 12371

A.G.E.

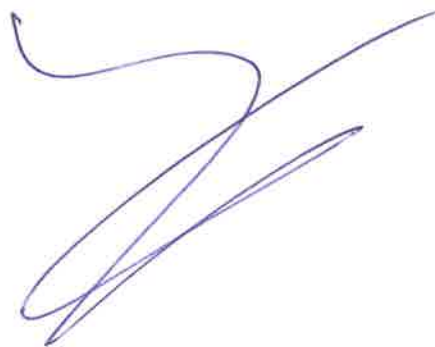
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros

Siège social : 60 Chemin de Ficologne, 73190 SAINT-BALDOPH
450 329 958 RCS CHAMBERY

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020

Approuvés par décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2021

CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.A small, stylized handwritten mark or signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.

Désignation de l'entreprise : A. G. E.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN DE FICOLOGNE		73190 SAINT BALDOPH	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 45032995800034		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122020	
		N-1 31122019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Revenus : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	
		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A . G . E .

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.0.....0.0.0.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	230 719	230 719
	Report à nouveau	DH	(5 578)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 626	(5 578)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	350 768	247 141
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	25 000	
	TOTAL (III)	DR	25 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 000	4 605
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		7 763
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	206 692	357 693
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 046	85 329
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 876	14 120
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	351 614	469 510
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	727 382	716 651
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	351 614	469 510
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.G.E.		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
		biens*						
	services*	FG	1 646 764	FH		FI	1 646 764	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 646 764	FK		FL	2 282 527	
	Production stockée*					FM	1 646 764	
	Production immobilisée*					FN	2 282 527	
	Subventions d'exploitation					FO	26 100	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	26 100	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 632 729	2 310 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	776 825	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 236 242	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	12 177	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	415 457	
	Salaires et traitements*					FY	8 307	
	Charges sociales (10)					FZ	177 599	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	73 447
			- dotations aux amortissements*				GB	87 811
		- dotations aux provisions				GC	14 383	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	9 945		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	7 400		
	Autres charges (12)				GF	6 543		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	1 494 683	2 313 813
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	138 046	(2 855)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	874	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	304	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	874	304
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	710	
	Différences négatives de change					GS	1 826	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	710	1 826
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	164	(1 522)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	138 210	(4 377)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A . G . E .

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	10 417			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	10 417			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE		1 201		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	2 518			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	25 000			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	27 518	1 201		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(17 101)	(1 201)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ				
Impôts sur les bénéfices *						HK	17 483			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	1 644 019	2 311 263		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	1 540 393	2 316 840		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	103 626	(5 578)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2)	{	produits de locations immobilières				HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG					
	(3)	{	- Crédit bail mobilier *				HP	28 710	24 319	
	- Crédit bail immobilier				HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD			
	(9)	Dont transferts de charges					A1	1 848	2 330	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
	VALEUR COMPTABLES DES EAC						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	PROVISION / RISQUE SUR CHANTIER						25 000			
PRIX DE VENTE DES IMMOB CEDEES								10 417		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 727 381.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 646 764.11 Euros et dégageant un bénéfice de 103 626.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Conditions particulières d'activité pendant la période

En raison de l'évènement covid-19, l'entreprise a connu une baisse importante de son chiffre d'affaires.

Sur l'exercice, l'entreprise a bénéficié de mesures de soutien dont :

- le dispositif de l'activité partielle estimé à 10609 € comptabilisé dans le compte 428701.
- prêt garanti par l'état à hauteur de 60 K€, remboursé à hauteur de 20 K€.
- suspension de loyer de 6 mois pour un des véhicules

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 915		
Installations générales agencements aménagements des constructions	236		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	83 858		3 578
Matériel de transport	14 926		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 539		
TOTAL	106 560		3 578
Prêts, autres immobilisations financières	850		
TOTAL	850		
TOTAL GENERAL	123 325		3 578

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 915	15 915
Installations générales agencements aménagements constr.			236	236
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 857	79 579	79 579
Matériel de transport		364	14 562	14 562
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 539	7 539
TOTAL		8 222	101 916	101 916
Prêts, autres immobilisations financières			850	850
TOTAL			850	850
TOTAL GENERAL		8 222	118 681	118 681

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	655	188		843
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 423	8 796	5 666	61 553
Matériel de transport	8 148	4 142	38	12 252
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 142	1 257		5 399
TOTAL	70 713	14 195	5 704	79 204
TOTAL GENERAL	71 368	14 383	5 704	80 047

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	188				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 796				
Matériel de transport	4 142				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 257				
TOTAL	14 195				
TOTAL GENERAL	14 383				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	850	850	
Clients douteux ou litigieux	17 345	17 345	
Autres créances clients	359 778	359 778	
Personnel et comptes rattachés	1 932	1 932	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 442	29 442	
Groupe et associés	75 620	75 620	
Débiteurs divers	420	420	
Charges constatées d'avance	1 640	1 640	
TOTAL	487 027	487 027	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 000	40 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	206 692	206 692		
Personnel et comptes rattachés	15 403	15 403		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 932	27 932		
Impôts sur les bénéfices	17 483	17 483		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 304	15 304		
Autres impôts taxes et assimilés	3 923	3 923		
Autres dettes	24 876	24 876		
TOTAL	351 614	351 614		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 602			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	2 000			2 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ALPES GEOS-ETANCHEITE	15 000			15 000	
Total	15 000			15 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 232
Dettes fiscales et sociales	24 605
Total	34 836

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 640
Total	1 640

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				135 184	135 184
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				15 802	15 802
- dotations de l'exercice				22 510	22 510
Total				38 312	38 312
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				151 961	151 961
- exercice				21 918	21 918
Total				173 879	173 879
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				31 876	31 876
- entre 1 et 5 ans				62 397	62 397
Total				94 273	94 273

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A.G.E.
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 60 Chemin de Ficologne, 73190 SAINT-BALDOPH
450 329 958 RCS CHAMBERY

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 103 626,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 626,00 euros
Absorption des pertes antérieures	5 578,00 euros

Solde	98 048,00 euros
A titre de dividendes	98 048,00 euros
Soit 49,02 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 98 048 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

40 000 euros, soit 20,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros,

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

*Certifié conforme
La Présidente*



Jean-Claude PERRAUD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BAREILLE
Commissaire aux Comptes

A.G.E

Société par Actions Simplifiée
au capital de **20 000 €**

60 chemin de Ficologne,
73910 SAINT-BALDOPH

R.C.S : CHAMBERY 450 329 958

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'assemblée générale de la société A.G.E.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.E. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Limonest, le 15/06/2021

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT


audit(s) & consolidation
50 Allée des Cyprès
69 760 LIMONEST

Jean-Claude PERRAUD


Jean-Marc BAREILLE

Pièces jointes :

- Annexe « description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020

ANNEXE**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : A. G. E. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN DE FICOLOGNE 73190 SAINT BALDOPE Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 4 5 0 3 2 9 9 5 8 0 0 0 3 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>		N-1 <u>31/12/2019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	843	72	260	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	15 000	15 000	15 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	236	236	236	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	79 579	61 553	18 026	25 436
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	22 101	17 651	4 450	10 175
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	850	850	850	
	TOTAL (II)	BJ	BK	118 681	80 047	38 634	51 957
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	71 328		71 328	83 505
	En cours de production de biens	BN	BO				26 100
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	377 123	17 345	359 778	256 596
	Autres créances (3)	BZ	CA	107 414		107 414	69 598
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	148 588		148 588	225 997
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 640		1 640	2 898
	TOTAL (III)	CJ	CK	706 093	17 345	688 748	664 694
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	824 774	97 392	727 382	716 651
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	850	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A. G. E.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.....000.....)	DA	20 000		20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000		2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	230 719		230 719
	Report à nouveau	DH	(5 578)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 626		(5 578)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	350 768	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	25 000		
	TOTAL (III)	DR	25 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 000		4 605
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			7 763
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	206 692		357 693
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 046		85 329
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	24 876		14 120
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	351 614		469 510
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	727 382		716 651
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	351 614		469 510
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **A.G.E.L.** Néant ☐ *

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 646 764	FH		FI	1 646 764 2 282 527
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 646 764	FK		FL	1 646 764 2 282 527	
	Production stockée*				FM	(26 100) 26 100		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	7 415 2 330		
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 650 2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 632 729 2 310 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	776 825 1 236 242	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	12 177 17 268	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	415 457 693 490	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 307 3 680	
	Salaires et traitements*					FY	177 599 245 897	
	Charges sociales (10)					FZ	73 447 87 811	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	14 383 13 939	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	9 945 7 400	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	6 543 8 086		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 494 683 2 313 813
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	138 046 (2 855)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GHI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	874 304		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	874 304	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	710 1 826		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	710 1 826	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	164 (1 522)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	138 210 (4 377)	



4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020
Page 23

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A . G . E .		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 417
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 201
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 518
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	25 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 201
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 201)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 483
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 644 019
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 316 840
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(5 578)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	28 710
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	24 319
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
6bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 848
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/C.RDS) A5	A2	2 330
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
VALEUR COMPTABLES DES EAC		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROVISION / RISQUE SUR CHANTIER		2 517	
PRIX DE VENTE DES IMMOBILISÉES		25 000	10 417
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 727 381.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 646 764.11 Euros et dégageant un bénéfice de 103 626.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Conditions particulières d'activité pendant la période

En raison de l'événement covid-19, l'entreprise a connu une baisse importante de son chiffre d'affaires.

Sur l'exercice, l'entreprise a bénéficié de mesures de soutien dont :

- le dispositif de l'activité partielle estimé à 10609 € comptabilisé dans le compte 428701.
- prêt garanti par l'état à hauteur de 60 K€, remboursé à hauteur de 20 K€.
- suspension de loyer de 6 mois pour un des véhicules

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 915		
Installations générales agencements aménagements des constructions	236		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	83 858		3 578
Matériel de transport	14 926		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 539		
TOTAL	106 560		3 578
Prêts, autres immobilisations financières	850		
TOTAL	850		
TOTAL GENERAL	123 325		3 578

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 915	15 915
Installations générales agencements aménagements constr.			236	236
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 857	79 579	79 579
Matériel de transport		364	14 562	14 562
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 539	7 539
TOTAL		8 222	101 916	101 916
Prêts, autres immobilisations financières			850	850
TOTAL			850	850
TOTAL GENERAL		8 222	118 681	118 681

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	655	188		843
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 423	8 796	5 666	61 553
Matériel de transport	8 148	4 142	38	12 252
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 142	1 257		5 399
TOTAL	70 713	14 195	5 704	79 204
TOTAL GENERAL	71 368	14 383	5 704	80 047

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	188				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 796				
Matériel de transport	4 142				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 257				
TOTAL	14 195				
TOTAL GENERAL	14 383				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	850	850	
Clients douteux ou litigieux	17 345	17 345	
Autres créances clients	359 778	359 778	
Personnel et comptes rattachés	1 932	1 932	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 442	29 442	
Groupe et associés	75 620	75 620	
Débiteurs divers	420	420	
Charges constatées d'avance	1 640	1 640	
TOTAL	487 027	487 027	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 000	40 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	206 692	206 692		
Personnel et comptes rattachés	15 403	15 403		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 932	27 932		
Impôts sur les bénéfices	17 483	17 483		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 304	15 304		
Autres impôts taxes et assimilés	3 923	3 923		
Autres dettes	24 876	24 876		
TOTAL	351 614	351 614		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 602			



Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	2 000			2 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ALPES GEOS-ETANCHEITE	15 000			15 000	
Total	15 000			15 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 232
Dettes fiscales et sociales	24 605
Total	34 836

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 640
Total	1 640



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				135 184	135 184
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				15 802	15 802
- dotations de l'exercice				22 510	22 510
Total				38 312	38 312
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				151 961	151 961
- exercice				21 918	21 918
Total				173 879	173 879
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				31 876	31 876
- entre 1 et 5 ans				62 397	62 397
Total				94 273	94 273



Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.